

## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° 2021-083 du 18 mai 2021

### Affectation du résultat 2020

VU les articles L. 1424-29 et L. 1424-30 du Code général des collectivités territoriales,  
VU le rapport de Monsieur le Président du Conseil d'Administration,

**Le Conseil d'administration, après avoir pris connaissance du rapport tel qu'il figure en annexe, et après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les conclusions suivantes :**

- ✓ Affecte le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 :
  - au financement de la section d'investissement pour 470.000 € au compte 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisés » ;
  - au financement de la section de fonctionnement pour 3.943.647,64 €.

Pour extrait certifié conforme,  
**LE PRESIDENT,**  
**Philippe GROVALET**



## Compte rendu de l'instance

Le Conseil d'administration, légalement convoqué, s'est réuni le 18 mai 2021 en séance ordinaire au Conseil départemental de Loire-Atlantique, quai Ceineray à Nantes, sous la présidence de monsieur Philippe GROSVALET, Président du Conseil d'administration.

• Date de convocation	4 mai 2021
• Nombre d'élus siégeant avec voix délibérative	26
▪ Nombre de présents avec voix délibérative	21
▪ Nombre de participants à distance en visioconférence avec voix délibérative	0
▪ Nombre d'absents ayant donné délégation de vote	4
<ul style="list-style-type: none"> <li>- M. BRARD Jean-Michel à Mr AMAILLAND Rodolphe</li> <li>- Mme CORNET Danielle à M. COROUGE Hervé</li> <li>- M. LEBEAU Bernard à M. GAGNET Bernard</li> <li>- Mme SALLE Fanny à Mme BIGEARD Myriam</li> </ul>	

### Ont pris part au vote :

- M. AMAILLAND Rodolphe, Conseiller métropolitain de Nantes Métropole
- M. BACHELIER Xavier, Adjoint au Maire de Savenay
- M. BERTIN Pierre, Conseiller départemental de Vallet
- Mme BIGEARD Myriam, Conseillère départementale de Rezé 1
- M. BOLO Pascal, 3<sup>ème</sup> Vice-président du Conseil d'administration, Conseiller métropolitain de Nantes Métropole
- M. BRARD Jean-Michel, Président de la Communauté d'Agglo Pornic Agglomération (*par délégation de vote*)
- Mme CORNET Danielle, Conseillère départementale de Pont-Château (*par délégation de vote*)
- M. COROUGE Hervé, Conseiller départemental de St-Herblain 1
- M. DOUAUD Bernard, Conseiller départemental de Châteaubriant
- Mme FOUQUET Karine, Conseillère départementale de Machecoul
- M. GAGNET Bernard, Conseiller départemental de St-Herblain 2
- M. GAUTIER Claude, Conseiller départemental d'Ancenis
- Mme GAUTIER Marie-Chantal, Vice-présidente de la Communauté de Communes Nozay
- M. GIRARD Patrick, Conseiller départemental de Pornic
- M. GRACIA Fabien, Conseiller métropolitain de Nantes Métropole
- Mme GRELAUD Carole, Conseillère départementale de St-Herblain 1
- M. GROSVALET Philippe, Président du Conseil d'administration, Conseiller départemental de St-Nazaire 2
- M. GAUTHIER Christian, Vice-Président de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique ; suppléant de Mme HALGAND Marie-Anne
- M. LEBEAU Bernard, Conseiller départemental de Pont-Château (*par délégation de vote*)
- M. MATHIEU Christophe, Conseiller communautaire CAP ATLANTIQUE
- Mme MEIGNEN Lydia, Conseillère départementale de St-Nazaire 2
- M. MEUNIER Gatien, Conseiller départemental de La Baule-Escoublac
- M. PLOTEAU Jean-Yves, 1<sup>er</sup> Vice-président du Conseil d'administration, Vice-président de la COMPA
- Mme SALLE Fanny, Conseillère départementale de Nantes 3 (*par délégation de vote*)
- M. VERGER Marcel, 2<sup>ème</sup> Vice-président du Conseil d'administration, Conseiller Départemental de Blain

VOTE – DENOMBREMENT DES SUFRAGES		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
25	0	0

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours pour excès de pouvoir adressé au Tribunal administratif de Nantes, 6, allée de l'Ile-Gloriette CS 24111 44041 Nantes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).